

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4869 - Lundi 12 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

FINANCES PUBLIQUES :

Le directeur des impôts est suspendu



Cest une information qui était dans l'air depuis des semaines. Le puissant directeur des impôts, Ahmed Djaffar a finalement été suspendu de ses fonctions par le ministre des finances, pour nous dit-on insuffisance de résultats au niveau de la collecte des recettes. Signé de la main du ministre le 09 mai, l'arrêté de suspension n'a été ren-

due publique que le lendemain en milieu de journée. C'est désormais son adjoint, Houssamidine Mohamed Ali qui assurera l'intérim en attendant de connaître la nomination d'un nouveau patron des impôts.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

13 Dhulhadj 1446
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mai 2025

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

17h 52mn

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 08mn

Maghrib: 17h 55mn

Incha: 19h 10mn



" L'Océan est un bien commun et un lien universel "

Tribune de Sylvain RQUIER

Ambassadeur de France en Union des Comores

Du 9 au 13 juin 2025, la France accueillera la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3). Ce rendez-vous sera un moment décisif : il réunira, à Nice, une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement, et plusieurs dizaines de milliers de participants, chercheurs, scientifiques, acteurs économiques, militants associatifs et citoyens du monde entier. L'Océan est notre bien commun. Il nourrit les peuples et les protège. Il nous fait rêver et voyager. Il nous offre de l'énergie durable, des moyens de commercer, des ressources et des connaissances scientifiques infinies.

Un être humain sur trois dépend de l'Océan pour vivre, et pourtant, ce dernier est en danger. C'est un espace encore largement méconnu, qui ne dispose ni d'une gouvernance globale, ni des financements nécessaires à sa préservation. Les chiffres sont inquiétants : plus de 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans l'Océan chaque année, selon une étude de la revue Science. A cela s'ajoute la surexploitation, qui touche plus d'un tiers des stocks de poissons, mais aussi l'acidification des eaux, la montée du niveau de la mer et la destruction des écosystèmes marins. Et ces phénomènes s'accroissent, conséquences directes du dérèglement climatique. Il est temps d'agir. Plus que jamais, nous devons faire en sorte que l'action multilatérale soit à la hauteur des enjeux liés à

la protection de l'Océan.

Dix ans après la COP21 et l'Accord de Paris, qui a permis d'établir un cadre mondial contraignant pour limiter le réchauffement climatique, l'UNOC3 représente une opportunité historique. Les « Accords de Nice » constitueraient un véritable pacte international pour la conservation et l'utilisation durable de l'Océan. Ce pacte serait ainsi directement en ligne avec les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU, en 2015. Pour y parvenir, les discussions à Nice devront être concrètes et tournées vers l'action.

En matière de gouvernance, le traité sur la protection de la biodiversité en haute mer (BBNJ) est un levier essentiel. La haute mer – plus de 60% des Océans – est aujourd'hui le seul espace qui n'est pas régi par le droit international. L'absence de surveillance et de règles communes entraîne un véritable désastre socio-environnemental : pollutions massives d'hydrocarbures et de plastiques, méthodes de pêche illégales et non régulées, captures de mammifères protégés. Pour mettre un terme à ce vide juridique, nous devons obtenir la ratification de 60 pays et ainsi permettre au traité BBNJ d'entrer en vigueur.

La protection de l'Océan passe également par la mobilisation des financements publics et privés et le soutien à une économie bleue durable. Pour continuer à bénéficier des formidables opportunités économiques de l'Océan, nous devons faire en sorte que les ressources marines puissent se régénérer. A Nice,



Ambassadeur de France, Sylvain Riquier.

plusieurs engagements seront annoncés en matière de commerce international, de transport maritime, de tourisme et d'investissement.

Enfin, comment protéger ce que l'on ne connaît pas – ou pas assez ? Nous devons accroître notre connaissance de l'Océan et mieux la diffuser. Aujourd'hui, nous sommes capables de cartographier la surface de la Lune ou celle de Mars, mais le fond des Océans nous demeure inconnu. Ils recouvrent pourtant 70% de la Terre ! Ensemble, mobilisons la science, l'innovation et l'éducation pour mieux comprendre l'Océan et sensibiliser davantage le grand public. Face au changement climatique qui s'accroît et à la

surexploitation des ressources marines, l'Océan n'est pas un enjeu parmi d'autres. C'est l'affaire de tous. La remise en question du multilatéralisme ne doit pas nous faire oublier notre responsabilité commune. L'Océan est un lien universel, il est au cœur de notre avenir. Ensemble, nous pouvons faire de l'UNOC3 un tournant majeur pour nos peuples, pour les générations futures et pour notre planète.

En amont de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3), je salue la décision de l'Union des Comores à œuvrer en faveur de l'entrée en vigueur du traité sur la protection de la biodiversité en haute mer.

NUMÉRIQUE :

L'Anaden devient le gestionnaire du ccTLD.km

La gestion du ccTLD (country code Top-Level Domain) .km, autrefois dirigée par l'opérateur Comores Télécom est désormais attribuée à l'agence nationale du développement numérique (ANADEN). Ce transfert de domaine a

été effectué conformément à l'arrêté ministériel n°24-02/MPTENT/Cab du 29 septembre 2024, portant désignation de l'ANADEN comme office d'enregistrement des noms de domaine.km.

L'agence en charge du développement numérique ANADEN dispose depuis le 7 mai dernier la gestion du ccTLD (country code Top-Level Domain). L'attribution de ce nouveau rôle à l'ANADEN entre dans le cadre de

la mise en application de l'arrêté ministériel n°24-02/MPTENT/Cab signé en septembre 2024 portant désignation de l'ANADEN comme Office d'enregistrement des noms de domaine.km. Ainsi, l'agence pour le développement numérique a expliqué à la presse que « les tests du transfert ont pris plusieurs mois de préparation théorique et technique et ont mobilisé les expertises des équipes techniques des deux institutions, ainsi que celles de Comores Câble, dans un esprit de collaboration constructive et efficace ».

Le processus de transfert de la gestion du ccTLD.km a été rendu possible grâce à la mise en service du Data Center de l'Administration Publique, géré conjointement par l'ANADEN et Comores Câble, qui offre désormais les conditions techniques adéquates pour héberger des services critiques. » Avec ce transfert, l'agence assurera la gestion technique du domaine.km, tandis que les équipements physiques resteront temporairement hébergés chez Comores Télécom. Cette organisation transitoire, fondée sur une collaboration étroite et efficace, garantit la continuité, la sécurité et la stabilité du service. Après cette

phase de transfert suivra celle de la re-délégation du ccTLD .km auprès de l'ICANN, au cours de laquelle toutes les données seront transférées intégralement vers les serveurs du Data Center de l'administration publique », indique le document fourni à la presse.

L'agence en charge du développement numérique s'est réjouie de l'adoption d'un centre secondaire de redondance adapté aux standards internationaux de résilience numérique. « Des améliorations majeures sont en cours plus précisément le déploiement d'une plateforme en ligne dédiée à l'enregistrement et la gestion des noms de domaine .km. Cette plateforme facilitera l'accès au service pour les particuliers, les entreprises et les institutions », explique la communication de l'agence numérique. Il s'agit de garantir la transition qui marque un tournant stratégique dans la souveraineté numérique du pays, tout en renforçant la gouvernance locale des ressources Internet et en dotant le pays d'infrastructures modernes et fiables.

Kamal Gamal



FINANCES PUBLIQUES :

Le directeur des impôts est suspendu

Le glas a fini par sonner pour le directeur général des impôts, Ahmed Djaffar, fidèle parmi les fidèles du chef de l'Etat. En disgrâce depuis des semaines, celui qui se vantait, il y'a peu d'avoir doublé les recettes de l'Etat en termes de recouvrement, vient d'être suspendu justement pour insuffisance de résultats. « Considérant les résultats insatisfaisants liés à la collecte des recettes fiscales sous la direction de Monsieur Ahmed Djaffar, directeur général des impôts pour l'année fiscale 2024 et 1er trimestre 2025 », peut-on lire dans l'arrêté

25-027/MFBSB en date du 09 mai 2025, portant suspension du directeur général des impôts.

Si l'insuffisance de résultats a été annoncée comme le principal motif du limogeage, le ministre reproche aussi au directeur son manque de collaboration avec les autres services. « Considérant le manque de collaboration de Monsieur Ahmed Djaffar avec les autres directions pour faciliter les travaux et la politique de la transparence. » Et par rapport à tous ces griefs, le ministre a donc décidé de suspendre celui qui avait la charge de collecter les recettes de

l'Etat pour une durée qui n'a pas été déterminée. « Monsieur, Ahmed Djaffar est suspendu de ses fonctions en qualité de directeur général des impôts, et ce à compter de la date de signature du présent arrêté », stipule l'article 1er dudit arrêté.

Si la durée de la suspension n'a pas été révélée, le nom de celui qui va le remplacer du moins en assurer l'intérim, est déjà connu. « Durant la période de suspension et en attendant le recrutement d'un nouveau directeur général des impôts, l'intérim sera assuré par Monsieur Houssamidine Mohamed Ali,

directeur général adjoint des impôts », poursuit l'arrêté ministériel. C'est donc la fin d'un long feuilleton qui avait commencé au tout début du mois d'avril, quand des médias de la place avaient fait des révélations sur des supposées malversations au sein du ministère. A l'époque on parlait de plus de deux milliards de nos francs qui se seraient évaporés. Le ministère avait d'ailleurs balayé d'un revers de la main ces informations, parlant même d'allégation sans fondement. « Le ministère déplore fermement ces comportements irresponsables qui

visent à ternir l'image de l'institution. » Aujourd'hui, force est de constater que cette affaire est loin d'être élucidée, pour connaître ses tenants et ses aboutissants. Le manque de performance peut être un motif légitime de sanction, encore faut-il fixer des indicateurs de performance objectifs et vérifiables, dans les termes de référence du contrat de recrutement de tout dirigeant d'une administration ou entreprise publique.

Imtiyaz

AÉROPORT DE MORONI :

Entre transition délicate et promesses de modernisation

Le transfert de l'aéroport Moroni Prince Saïd Ibrahim à la société émiratie Terminals Holding entre dans sa phase finale. Au cœur de cette mutation, la création d'une nouvelle société, le repositionnement de centaines d'agents et la promesse d'un service modernisé.

L'annonce avait suscité autant d'interrogations que d'espoirs. Le gouvernement avait dévoilé le 26 avril dernier la cession de l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim à Terminals Holding, une société basée aux Émirats arabes unis. Cette concession, d'une durée de 30 ans, s'accompagne d'une restructuration en profondeur, tant sur le plan administratif qu'humain. Une société anonyme, baptisée Terminal Moroni Airport Management (Tam), a vu le jour pour piloter la gestion du site. Son premier conseil d'administration s'est tenu dès le 1er mai, et un directeur général a été nommé dans la foulée pour superviser la mise en place des équipes et



des systèmes.

Si le personnel opérationnel a déjà été transféré à Terminals Holding depuis le 1er octobre 2024, les services techniques d'Adc et de Com'Air restent en phase de transition. Le passage de relais se poursuit avec la finalisation des procédures légales de notification des licenciements pour une partie du personnel. « La collaboration avec

Terminals Holding va bien au-delà d'un simple transfert de gestion : elle marque le début d'une modernisation attendue depuis longtemps », commente une source proche du dossier. Car malgré les zones d'ombre liées aux suppressions de postes, le gouvernement insiste sur la nécessité d'une réforme structurelle pour faire de l'aéroport une plateforme conforme aux standards

internationaux.

Sur les plus de 500 agents concernés par la réforme, seuls 252 ont été retenus pour intégrer la nouvelle entité Tam. Ils seront convoqués à partir de ce mardi 13 mai pour recevoir leurs affectations, certificats de travail et lettres de transfert. Un document interne, consulté par Al-watwan, révèle que « seulement 18 agents rejoindront le siège d'Adc, pour y assurer notamment la comptabilité, le suivi réglementaire, l'appui technique dans les autres aéroports du pays, ou encore les services du pavillon présidentiel en attendant une décision officielle de la présidence sur son avenir », devait-on lire dans un article de nos confrères du journal d'Etat.

Pour les 14 agents ayant atteint l'âge de la retraite, une indemnité de départ équivalente à trois mois à l'indice 1515 a été prévue, en plus du salaire d'avril 2025. Les agents non retenus par la nouvelle structure bénéficieront d'indemnités de licenciement, de préavis et de congés non pris. Selon le document interne, les paiements ont été effec-

tués le 2 mai dernier. Pour ceux recrutés entre le 1er janvier et le 30 avril 2022, une indemnité spécifique de licenciement a été ajoutée. Malgré ces compensations, certains ex-employés regrettent un processus qu'ils jugent brutal. « Il y a eu peu de place pour la concertation, et beaucoup d'incertitude sur notre avenir », déplore un ancien agent de piste.

Avec cette cession, le gouvernement mise sur une amélioration des infrastructures, des services et de la connectivité régionale. Terminals Holding s'est engagée à moderniser le site, améliorer la gestion des flux et professionnaliser les opérations, dans le respect des normes internationales. Le gouvernement ambitionne de faire du principal aéroport du pays un hub régional performant, au service du développement économique, du tourisme et de la mobilité régionale. Mais pour l'instant, les regards restent tournés vers la mise en place effective de Tam et la suite de la transition sociale.

Mohamed Ali Nasra

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le conseil scientifique définit ses orientations stratégiques

Le Conseil scientifique de l'Université des Comores s'est réuni du 6 au 8 mai dernier dans le cadre de ses travaux de l'année académique en cours. Il a en effet dirigé la réflexion sur la création de l'école doctorale prévue pour la rentrée prochaine (2025-2026), le développement du projet de la Faculté de Médecine, la révision et la modernisation des maquettes de formation et puis l'harmonisation des cursus sur l'ensemble des sites universitaires.

de l'année en cours. Cette séance a réuni les principaux responsables de l'Université qui ont défini comme axes prioritaires de cette année académique « La création prochaine d'une école doctorale, le développement du projet de Faculté de Médecine, la révision et la modernisation des maquettes de formation, ainsi que l'harmonisation des cursus sur l'ensemble des sites universitaires », rapporte le département Communication de l'université.

Et de préciser : « Le Conseil a également abordé des axes stratégiques tels que le suivi des étudiants issus du baccalauréat, la promotion de la mobilité étudiante, et le ren-

forcement de la participation des étudiants dans les instances universitaires ». Dans ce sens, il s'agit d'une démarche qui vise à structurer l'Université des Comores en réaffirmant son engagement en faveur de l'innovation pédagogique, de la qualité académique et de la consolidation de son rôle dans le développement national. La rencontre de ce conseil scientifique est très importante pour le bon fonctionnement de l'Université surtout en termes d'activités prévues au cours de l'année.

Kamal Gamal



Comme à l'accoutumée, le conseil scientifique a orienté sa réflexion sur les priorités

Interview

"L'institut occupe une place centrale dans le système statistique comorien "

Après 200 jours au poste de directeur général adjoint de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), Moussa Assoumani alias Makin, nous fait l'état des lieux de l'établissement. Evoquant au passage le rôle de l'institut et les ambitions ainsi que les attentes vis-à-vis de l'Etat. Interview.

Question : Pouvez-vous nous rappeler brièvement le rôle de l'INSEED ?

Moussa Assoumani : L'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) occupe une place centrale dans le Système statistique comorien. Elle a pour mission principale de produire, traiter et diffuser l'information statistique, en mettant un accent particulier sur leur dimension scientifique. Les statuts de l'INSEED lui confèrent la responsabilité de structurer et assurer le suivi de la coordination de toutes les activités statistiques du système statistique national tout en apportant une réponse à toutes les questions relatives aux normes, aux concepts et définitions, aux classifications, aux nomenclatures et aux méthodes relatifs à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données statistique du pays. Placé sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, cet établissement constitue une structure publique dédiée à soutenir la planification nationale, les actions du Gouvernement et à amener les décideurs publics à prendre des décisions sur la base des informations statistiques fiables.

Question : Quel était l'état de l'INSEED à votre prise de fonction ?

M.A : Permettez-moi d'entrée

de jeu de vous remercier pour votre intérêt pour notre institution. Sur votre question, je dirai simplement que nous avons trouvé un Institut plus que fragilisé, à tous les niveaux. Comme vous le savez, c'est un institut très jeune qui vient de fêter son 10e dixième anniversaire l'année dernière, qu'auparavant était une simple direction nationale de la statistique au sein du Commissariat Général au Plan. Dès le lendemain de sa création en 2014, l'institut connaissait déjà ses propres crises internes. Le diagnostic émanant des états généraux réalisés en 2022 sous l'égide du SNU que nous avons trouvé après notre prise de fonction, faisait ressortir l'état des lieux suivant : un environnement juridique et institutionnel inachevé, une coordination technique des programmes statistiques quasi-inexistante, une coopération internationale passive, une situation financière opaque, un système informatique très limité et en déphasage avec les évolutions technologiques dans le domaine, et bien d'autres difficultés. Cette situation était la conséquence de 4 facteurs essentiels : l'institutionnalisation inachevée de 2014 marquée par l'absence des instruments juridiques (Conseil national de la statistique, Conseil d'administration) prévue par la Loi statistique de 2014, par le manque de contrôle financier, par l'absence de instruments de gestion et d'organisation. C'est un héritage technique avec beaucoup de maux que nous avons trouvé, aussi bien au plan organisationnel, managérial, commercial que financier. Tout était donc à réorganiser.

Question : Après une période d'observation, comment se présente l'INSEED aujourd'hui ?

M.A : Il convient d'abord d'indiquer que depuis sa création, les



comptes de l'INSEED ne sont pas visités pour plusieurs raisons citées ci-haut. Ainsi depuis l'année 2023, la Direction générale s'est mise à pied d'œuvre pour la mobilisation de nos autorités sur la nécessité de mettre en place les organes juridiques pour faire évoluer ce domaine transversal qui est la production des statistiques officielles du pays, mais surtout pour amener l'INSEED sur la voie de la « maturité de vie ». Ces actions stratégiques auxquelles la Direction devrait continuer à s'engager permettront de le remettre au travail, de rassurer le personnel, de rassurer les partenaires nationaux et internationaux, de rassurer les utilisateurs et les clients, rassurer l'Etat et d'inspirer confiance.

Il nous fallait rétablir les textes fondamentaux, les règles de gestion et les conditions de crédibilité de notre institution tant voulue par nos acteurs du système statistique national que recommandée par nos partenaires techniques et financières. Vous savez qu'un établissement comme l'INSEED qui a une autonomie de gestion administrative avec près de dix ans d'exercices non résolus par un conseil d'administration, avec des poli-

tiques stratégiques non validées par un Conseil national de la statistique n'est pas crédible. La mise en place de ces organes stratégiques par notre Gouvernement marquera le début de l'INSEED dans l'arène nationale et internationale des Etablissements crédibles, avec qui l'on peut contracter et s'appuyer.

Question : Quelles sont les priorités du Système Statistique National (SSN) en général et pour l'INSEED en particulier ?

M.A : Dès ma prise de fonction, j'ai entamé une tournée de prise de contact pour rencontrer et écouter les cadres de nos principales parties prenantes du système statistique national, y compris les partenaires techniques, les unités de gestion et le personnel, et leur confirmer mon engagement et ma volonté de mener à bien ma mission de directeur technique. Au terme de cette première phase, j'ai pu identifier six initiatives prioritaires à mettre en œuvre au sein de l'Institut de manière bien entendu urgente à savoir : accélération de la mise en place d'un nouvel organe décisionnel de l'Institut, établissement d'un cadre organique cohérent propre à l'Institut, révision

du Plan Stratégique Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), accélération d'un Plan de travail cohérent pour l'Institut, et enfin accélération d'un Plan de formation et renforcement des capacités pour l'Institut. Sachant que, de nombreuses initiatives ont déjà été prises et des actions sont en ce moment en cours pour relever l'Institut. Ce que nous attendons de l'Etat, c'est de faire adopter les textes d'application relatifs à la mise en place des organes politico-stratégique de l'Institut soumis au Gouvernement ; que le secteur soit enfin réglementé.

Question : Pour les utilisateurs qui ont des besoins croissants en termes de données statistiques, que pouvez-vous dire pour les rassurer, les mettre en confiance voire les remobiliser ?

M.A : Merci pour cette question qui me paraît très pertinente. Effectivement pour qui a suivi l'actualité nationale sur les états généraux sur les domaines de la statistique en 2022, a pu se rendre compte de l'importance des données statistiques en matière de planification et de suivi du progrès de développement dans le pays. Mais qui pouvait prédire qu'on pouvait porter nos priorités urgentes sur le projet d'établissement des organes stratégiques, des instruments de gestion, d'une SNDS du pays, jusqu'à en envisager un agenda de la première réunion de Conseil National de la Statistique du SSN (Système Statistique National). Tout ceci pour dire aux utilisateurs que leur établissement est désormais fiable et viable. C'est dire aux utilisateurs qu'ils n'ont plus de souci à se faire sur ce qui est de l'avenir de l'Institut.

Propos recueillis par Nassuf Ben Amad

VOTRE SANTÉ

Jus de citron tous les jours : attention aux fausses promesses qui mettent votre santé en danger

Le jus de citron est souvent présenté comme un remède miracle contre tous les maux. Une nutritionniste nous révèle la vérité sur ses bienfaits et ses risques pour votre santé.

Internet regorge de conseils vantant les vertus du citron : détox, minceur, anti-âge... Mais qu'en est-il vraiment ? La Dre Chicheportiche-Ayache, médecin nutritionniste, fait le point sur les vrais avantages et les dangers méconnus de cette habitude.

Les véritables bienfaits du citron pour votre santé

Le citron est effectivement riche en vitamine C et en antioxydants qui protègent vos cellules du vieillissement. Il aide aussi à réguler l'acidité de votre corps, souvent déséquilibrée par notre alimentation moderne. En revanche, ses propriétés "brûle-graisse" tant vantées ne reposent sur aucune preuve scientifique.

Les précautions à prendre avec le jus de citron quotidien

Si vous souffrez de reflux ou de brûlures d'estomac, évitez le jus de citron à jeun. Attention également à vos dents : l'acidité peut fragiliser l'émail. Préférez le citron frais aux versions industrielles comme le Pulco, qui ont perdu leurs vitamines lors de la transformation.

Le citron possède de réels bienfaits pour votre santé, mais il n'est pas le remède miracle souvent décrit. Consommez-le avec modération, de préférence frais et toujours dilué dans de l'eau à tem-



pérature ambiante pour préserver ses vitamines.

Pour résumer

Le jus de citron offre des avantages santé grâce à sa richesse en vitamine C et antioxydants,

mais doit être consommé avec précaution. Les personnes souffrant de problèmes gastriques doivent être particulièrement vigilantes.

Publié le 23/02/2025 par Julie Benard

CULTURE :

La deuxième phase de « Naniho en tournée » en cours

« Naniho en tournée » un projet culturel porté par Mahé Mouri et soutenu par l'ambassade de France via le SCAC, entre dans sa deuxième phase. Celle-ci consiste en des ateliers de slam-poésie destinés aux élèves des écoles privées. Après une première étape à Fomboni, Mahé Mouri poursuit sa mission à Nioumachoi, dans la région de Mlédjélé, toujours animée par la volonté d'inciter les jeunes à exprimer leur potentiel artistique.

"Depuis deux semaines, j'anime des ateliers de poésie avec des élèves issus d'écoles privées de Fomboni et de Nioumachoi. Ces séances se tiennent dans des centres culturels dédiés à la lecture et à l'animation, notamment à l'Alliance française de Fomboni et dans les CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle) de Salamani et de Nioumachoi », explique Mahé Mouri à La Gazette des Comores. Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, notamment la pénurie persistante de carburant qui complique ses déplacements, la jeune artiste poursuit avec détermination son projet de valorisa-

tion de la culture comorienne à travers le slam-poésie.

Initialement, le projet prévoyait d'impliquer aussi des élèves issus des établissements publics. « Malheureusement, je n'ai pas pu obtenir l'autorisation de la direction régionale de l'enseignement secondaire, et j'ai dû me tourner vers d'autres élèves. C'est regrettable, car les jeunes des écoles publiques sont souvent mis de côté et n'ont pas toujours accès à ce genre d'expérience enrichissante », déplore-t-elle. Ce contretemps ne l'a toutefois pas freinée. Avec les élèves déjà engagés, les ateliers ont bien démarré, et tous se préparent pour un grand spectacle de spoken-word prévu le 17 mai prochain. Ce spectacle alliera poésie à cappella et musique traditionnelle mohélienne. Chaque participant y présentera un texte personnel, qu'il apprendra à écrire et à déclamer sur scène.

Inspirés de son recueil de poésie Naniho, ces ateliers visent, selon Mahé Mouri, à encourager les jeunes à libérer leur créativité tout en affirmant leur identité culturelle. « Naniho signifie « quelqu'un » en shimwali. Une phrase qui m'a particulièrement marquée pendant ces échanges est : « Oui, moi

aussi j'existe, je suis quelqu'un d'important et j'ai quelque chose à dire au monde », confie-t-elle. Et de poursuivre : « J'aimerais qu'un jour, des enfants de Mohéli participent à des événements culturels internationaux. C'est pour cette raison que j'ai voulu les initier au slam-poésie. Les jeunes de Mohéli sont encore trop peu présents dans les concours de slam de la région de l'océan indien, alors qu'il y a ici un potentiel immense. Mon objectif est de leur faire prendre conscience de leur talent et de leur montrer qu'ils peuvent le valoriser. Plus ils le comprennent tôt, plus leur engagement artistique pourra s'inscrire dans la durée. »


Riwad





UNION DES COMORES
UNITE SOLIDARITE DEVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE



10 au 12 JUILLET 2025
Forum National de la Santé et du Bien-être
Vivre mieux 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Forum national sur la santé et le bien-être reporté aux 10, 11 et 12 juillet 2025

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a le plaisir d'annoncer la tenue officielle du Forum national de la Santé et du Bien-être, les 10, 11 et 12 juillet 2025, à Moroni, à un moment charnière de notre histoire nationale, porté par un élan de renouveau et de transformation pour le pays.

Initialement prévu pour les 28, 29, et 30 Avril derniers, ce grand rendez-vous à été reprogrammé sous l'impulsion et diligence engagée du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale qui entend faire de ce forum un tremplin pour les projets phares.

Il rassemblera les acteurs de la santé, les institutions publiques, la société civile et nos partenaires au développement autour d'une ambition commune : renforcer le système de santé national et accélérer l'accès de la population à des soins de qualité.


Le nouveau Centre Hospitalier National El Maarouf, projet phare initié par le Président de l'Union des Comores, S.E.M. Azali ASSOUMANI, incarne une transformation profonde du secteur de la santé et y tiendra à ce titre une place de choix.

En effet, symbole d'un engagement fort pour le bien-être des Comoriens, ce chantier structurant s'inscrit pleinement dans la dynamique de développement menée par le gouvernement.

Ce forum constituera une opportunité unique de dialogue, de coordination et de mobilisation de toutes les forces vives pour bâtir une politique de santé ambitieuse, inclusive et durable, au service des citoyens.

Le Ministère de la Santé invite l'ensemble des partenaires et de la population à se mobiliser autour de cet événement d'envergure nationale.

Fait à Moroni, le 09-05-2025
Le Ministère de la Santé



+269 331 29 41 / 269 441 39 41

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Contact presse :

+269 349 17 80 / 328 17 13
 Moroni Hamramba, Comores
 cd@i2a-immobilier.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 avril 2025

Forum **Invest Immo Comores** : la diaspora se reconnecte au pays par l'investissement



Ce samedi 19 avril, à Paris, Place de la République, c'est dans un Crowne Plaza Hôtel comble, que la toute première édition du Forum Invest Immo Comores a rassemblé **plus de 300 participants** venus de toute l'Europe pour une journée entièrement dédiée à l'investissement immobilier aux Comores. Cet événement porté par **I2A Immobilier**, marque une étape importante dans l'implication de la diaspora dans la **construction et le développement du pays**.

Un besoin de clarté, des réponses concrètes

Pendant une journée, investisseurs, porteurs de projets, experts et partenaires ont partagé une même ambition : **comprendre le marché immobilier comorien et y investir avec méthode**.

Grâce à des **ateliers pratiques**, des **masterclass interactives** et le lancement du tout premier **Guide de l'Investisseur Comorien**, chaque participant est reparti mieux informé, mieux outillé, et surtout plus confiant.

Une mobilisation collective saluée

Cette première édition a bénéficié de nombreux soutiens, publics d'une part:

- **La Banque Centrale des Comores**
- **La Chambre de Commerce des Comores (UCCIA)**
- **L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI)**

Mais aussi de nombreux **sponsors privés locaux et internationaux**, d'autres part, comme **Yas Mvola, la Meck-Moroni, AMC, SCPMC ou Amana Assurance**, qui ont permis à ce projet ambitieux de voir le jour dans les meilleures conditions.

Des exposants venus des Comores et de la diaspora, architectes, entreprises de BTP, juristes, fournisseurs, ont présenté leurs solutions aux futurs investisseurs dans un espace d'échange concret et accessible.

Une célébration de la culture comorienne

Le forum n'a pas seulement parlé de béton.

Il a aussi célébré **l'élégance et la richesse culturelle comorienne**, notamment à travers un défilé de mode traditionnel, salué par les participants.

Une fondatrice engagée, une vision à long terme

«Ce forum n'est qu'un début. Il n'avait pas pour vocation de faire rêver, mais d'équiper, de former, de reconnecter notre diaspora à ses capacités d'action », a déclaré Mme **Aïda Yahaia**, fondatrice du **Forum Invest Immo Comores** et PDG d'**I2A Immobilier**.

Et ensuite ?

Plusieurs suites sont envisagées, dont :

- Des **ateliers post-forum** pour accompagner les projets en cours,
- Un programme d'**investissement structuré**,
- Et une **deuxième édition prévue en 2026**.



À propos de I2A Immobilier

Créée en 2013, **I2A est aujourd'hui la référence du secteur immobilier aux Comores**, avec une présence à Moroni et à Paris.

L'agence accompagne chaque année de nombreuses familles et entrepreneurs comoriens dans leurs projets, avec **une exigence forte : sécurité, éthique, et professionnalisme**.